

14ème législature

Question N° : 45840	De Mme Julie Sommaruga (Socialiste, républicain et citoyen - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > réglementation	Analyse > téléphones. usage. dispositifs mains- libres.
Question publiée au JO le : 10/12/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Julie Sommaruga alerte M. le ministre de l'intérieur sur la perte de concentration lors de l'utilisation des *kits* mains libres au volant et sur les conséquences que cela peut engendrer. Selon plusieurs enquêtes, téléphoner au volant avec un *kit* multiplierait par trois le risque d'accident, car la distraction provient de la captation de l'attention du conducteur et pas forcément du seul fait de tenir son téléphone portable dans la main. Dès lors, l'utilisation du *kit* main libre introduit une charge mentale supplémentaire et réduit inévitablement les ressources attentionnelles indispensables pour conduire, ce qui augmente considérablement le risque d'accident. Par conséquent, elle demande au ministre de l'intérieur d'interdire l'utilisation des *kits* mains libres au volant.